



الهيئة المغربية لسوق الرساميل
+ال٥٤٤+ +٥٤٣٥٥٥٤٤ | ٥٤٥٤٥٤ | ٤٤٤٤٤٤٤٤
AUTORITÉ MAROCAINE DU MARCHÉ DES CAPITAUX

Rabat, le 22 mars 2024

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Déclaration de franchissement de seuil de participation FS/EM/06/2024

L'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) porte à la connaissance du public que la société PME Croissance, a déclaré avoir franchi directement à la baisse le seuil de participation de 10% dans le capital de Disty Technologies et ce, suite à la cession, le 15 mars 2024, sur le marché de blocs au cours unitaire de 208 dirhams, de :

- 27 652 actions Disty Technologies à AD Moroccan Equity Fund ;
- 22 253 actions Disty Technologies à AD Balanced.

Suite à ces transactions, la société PME Croissance déclare détenir 49 906 actions Disty Technologies, soit 5% du capital de ladite société.

Autorité Marocaine du Marché des Capitaux :

Tél : 05 37 68 89 75

E-Mail : information_financiere@ammc.ma